



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-59899>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **25-59899**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Metropole Rouen Normandie

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour les opérations de travaux du patrimoine et leurs annexes effectuées par les directions de la Métropole et du syndicat mixte de gestion de l'aéroport Rouen Vallée de Seine (niveau 2 et 3)

**Description** : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Il s'agit d'un groupement entre la MRN (coordonnateur) et le Syndicat mixte. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Le montants estimatif est sur une année et il est indicatif

**Identifiant de la procédure** : 15556392-079e-4484-ad32-9dfceea2bee6

**Identifiant interne** : 25-BAT-LCCD-GptCSPS

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 71317210 Services de conseil en matière de santé et de sécurité

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 71317210 Services de conseil en matière de santé et de sécurité

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Territoire de la Mrn et pour le syndicat mixte de gestion de l'aéroport Rouen Vallée de Seine

**Ville** : Rouen

**Code postal** : 76000

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Maritime ( FRD22 )

**Pays** : France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 2,600,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini(e) comme suit : Période 1 : un maximum de 650 000,00 euro(s) Ht. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. L'accord-cadre est en groupement de commande entre le Mrn et le syndicat mixte de gestion de l'aéroport de Rouen Vallée de Seine. La Mrn est coordonnateur. Le montant maximum par période est de 550 000,00 euro(s) Ht pour la Mrn et 100 000 euro(s) Ht pour le syndicat mixte. Le montant estimatif sur une année est de 291 330, 00 euros Ht. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Les prestations de coordination Sps devront faire l'objet d'une exécution personnelle et ne pourront donner lieu à sous-traitance. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Code de la Commande Publique. Documents à produire dans le cadre du marché : - Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) ; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1) ; Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1). - Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2) ; Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière et les capacités du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2). Les sommes dues au(x) titulaire(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Une avance de 5% est accordée pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50.000 euro(s) Ht et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement. Ce taux est fixé à 20,0 % lorsque le titulaire du marché public est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique. Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est

soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. Le candidat devra proposer un mémoire environnemental répondant au(x) critère(s) environnemental(aux) tels que défini(s) dans le Règlement de Consultation conformément aux engagements du Spaser. Le critère « Valeur technique » fait l'objet de sous-pondérations dont le détail est indiqué au règlement de consultation. En cas d'égalité entre les candidats la priorité sera donnée au critère Valeur technique puis au critère Performance en matière de protection de l'environnement. Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse électronique suivante : <https://www.mpe76.fr> sous la référence 25-Bat-Lccd-Gptcsps Les offres devront être remises selon les prescriptions prévues au dossier de consultation. Date prévisionnelle de début d'exécution : novembre 2025 Nous Vous Remercions De Ne Pas Tenir Compte De L'Adresse De Renseignement Complémentaire Indiquée Et Vous Invitons A Déposer Vos Questions Sur Aws. Merci De Prendre En Compte Que Les Dates Indiquées Sont Prévisionnelles

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

**Titre :** Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour les opérations de travaux du patrimoine et leurs annexes effectuées par les directions de la Métropole et du syndicat mixte de gestion de l'aéroport Rouen Vallée de Seine (niveau 2 et 3)

**Description :** L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Il s'agit d'un groupement entre la MRN (coordonnateur) et le Syndicat mixte. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Le montants estimatif est sur une année et il est indicatif

**Identifiant interne :** S-PF-1650440

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71317210 Services de conseil en matière de santé et de sécurité

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71317210 Services de conseil en matière de santé et de sécurité

**Options :**

**Description des options :** au sens du droit européen

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Territoire de la Mrn et pour le syndicat mixte de gestion de l'aéroport Rouen Vallée de Seine

**Ville :** Rouen

**Code postal :** 76000

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Maritime ( FRD22 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 01/11/2025

**Durée** : 12 Mois

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 2,600,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : Autre

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

**Description** : Attestation de compétence en cours de validité, pour le titulaire et le suppléant de niveau 2 et 3 (aptitude à coordonner les opérations de niveau 2 et 3 -ème catégories) délivrée au regard des articles R4532-25 et suivants du code du travail, pour les personnes appelées à exécuter les prestations Est réputée compétente, pour exercer la fonction de coordonnateur durant la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage, la personne physique qui justifie à la fois: 1° D'une expérience professionnelle en architecture, ingénierie ou maîtrise d'oeuvre, ou, pour les compétences de niveau 2 ou 3, d'un diplôme dans les conditions suivantes: a) Pour la compétence de niveau 2: une expérience professionnelle d'une durée minimale de cinq ans ou un diplôme, de niveau au moins égal à la licence professionnelle, en hygiène sécurité et environnement attestant de compétences dans le domaine de la construction, du bâtiment et des travaux publics. b) Pour la compétence de niveau 3: une expérience professionnelle d'une durée minimale de trois ans ou un diplôme, de niveau au moins égal à la licence, en architecture ou dans le domaine de la construction, du bâtiment et des travaux publics ou de la prévention des risques professionnels. 2° D'une formation spécifique de coordonnateur en matière de sécurité et de

protection de la santé adaptée, d'une part, à l'expérience professionnelle ou au diplôme du candidat et, d'autre part, au niveau de compétence défini à l'article R. 4532-23. Cette formation est actualisée tous les cinq ans, dans l'année civile qui suit l'échéance de la dernière attestation de compétence prévue à l'article R. 4532-31

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1650440>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1650440>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 30/06/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 5 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 01/07/2025 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Aucune clause de garantie financière prévue. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Rouen

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** B2FEE939-BA12-FD46-5F5BB3BA3422C58F

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Metropole Rouen Normandie

**Numéro d'enregistrement :** 51995

**Adresse postale :** Le 108 108 allée François Mitterrand

**Ville :** Rouen

**Code postal :** 76176

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Maritime ( FRD22 )

**Pays :** France

**Point de contact :** MAYER-ROSSIGNOL Nicolas

**Adresse électronique :** demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

**Téléphone :** 0232764422

**Télécopieur :** 0232764429

**Adresse internet :** <http://www.metropole-rouen-normandie.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.mpe76.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

## 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Rouen

**Numéro d'enregistrement** : B2FEE964-A2AD-5031-5F5D2576BA15C807

**Adresse postale** : 53 avenue Gustave Flaubert

**Ville** : Rouen

**Code postal** : 76000

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Maritime ( FRD22 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-rouen@juradm.fr

**Téléphone** : 0235583500

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : b51103c3-b22e-410f-9158-159584688fa5 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 27/05/2025 à 15:19

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 27/05/2025